



DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE DE TRAVAUX CONDUISANT À LA CRÉATION DE PLUSIEURS LOCAUX À USAGE D'HABITATION DANS UN IMMEUBLE EXISTANT (PERMIS DE DIVISER)

*Articles L 126-16 à L 126-22 du Code de la Construction et de l'Habitation
Articles R 423-70-1 et R 425-15-2 du Code de l'Urbanisme
Arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de
travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant
Délibération n°26.2022.144 du 22 septembre 2022 relative à l'instauration du permis de diviser*

Récépissé de dépôt

Cadre réservé à la mairie

Date de dépôt de la demande

...../...../.....

Numéro d'enregistrement

.....

Identité et adresse du demandeur

.....
.....
.....

Cachet de la mairie

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant.

La Commune de Tournon-sur-Rhône dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date de dépôt de la demande pour délivrer l'autorisation ou la rejeter.

Le défaut de réponse dans le délai de quinze jours vaut autorisation.

Toutefois, dans les 15 jours qui suivent le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire pour vous indiquer qu'il manque certaines informations ou pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier.

Dans ce cas, le délai de 15 jours dont dispose la Commune pour prendre sa décision ne court qu'à compter de la réception du dossier complet.

Les travaux ne peuvent débuter qu'après l'obtention d'une autorisation expresse ou implicite.

Délais et voies de recours : A défaut de réponse de l'administration dans un délai de 15 jours à compter du dépôt de la demande, la décision est réputée favorable. La décision qu'elle soit tacite ou expresse peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de la date à laquelle la décision est réputée favorable, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon.

Le dossier doit être déposé en trois exemplaires (quatre pour un immeuble classé ou inscrit au titre des monuments historiques).

Pièces jointes au dossier, à cocher :

Formulaire de demande d'autorisation préalable à la division :

- Identité du demandeur, adresse, n° SIRET ou date de naissance ;
- Identité du ou des propriétaires
- Localisation et désignation de l'immeuble ou du logement existant ;
- Descriptif des travaux et équipements divers ajoutés (surface de plancher des futurs logements, la hauteur sous plafond et le volume habitable, la surface des baies) ;
- Renseignements relatifs au logement créé ;
- Engagement et signature.

Un plan côté en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur) faisant apparaître la situation avant et après travaux

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP) mentionné à l'article R. 1334-12 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements construits avant 1949.

Une copie d'un état mentionnant l'absence ou, le cas échéant, la présence de matériaux ou produits de la construction contenant de l'amiante (Diagnostic Technique Amiante) mentionné à l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements construits avant 1997.

Votre demande fait également l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire (modification de façades, extension de surfaces, surélévation de la toiture, etc.) :

Oui

Non

(Le cas échéant, le permis de construire ou la décision prise sur la déclaration préalable tient lieu d'autorisation préalable de diviser dès lors que la décision a fait l'objet de l'accord de l'autorité compétente pour délivrer cette même autorisation préalable. (Article R.425- 15-2 du code de l'urbanisme).

Cadre réservé à la mairie

Date de dépôt de la demande

Numéro d'enregistrement

...../...../.....

.....

I. Identité du demandeur*

➤ **Vous êtes le propriétaire du logement :** Oui Non

➤ **Vous êtes un mandataire du logement :** Oui Non

➤ **Vous êtes un particulier :** Oui Non

Si oui : Madame Monsieur

Nom :

Prénom (s) :

Date de naissance :

➤ **Vous êtes une personne morale :** Oui Non

Si oui :

Dénomination ou raison sociale

N°SIRET :

Forme Juridique :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

II. Coordonnées du demandeur*

➤ **Si vous êtes un particulier ou une personne morale :**

Numéro de voie :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

BP :

Code postal :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

➤ **Si vous êtes un mandataire :**

Numéro de voie :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

BP :

Code postal :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

III. Renseignements relatifs à l'immeuble

➤ **Localisation :**

Numéro de voie :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

BP :

Code postal :

➤ **Type d'habitat :** Maison individuelle Immeuble collectif

➤ **Régime juridique de l'immeuble :** Mono propriété Copropriété

➤ **Période de construction de l'immeuble :**

Avant 1945

Entre 1945 et 1974

Entre 1975 et 1989

Entre 1989 et 2005

Après 2005

➤ **Référence(s) cadastrale(s) :** Section.....Numéro.....

➤ **Est-ce que votre immeuble est concerné par un arrêté de police ?**

Oui Non

Si oui :

Lequel :

➤ **Est-ce que votre immeuble est raccordé aux réseaux d'assainissement ?**

Oui Non

➤ **Est-ce que votre immeuble présente des éléments architecturaux classés ?**

Oui Non

➤ **Quel est l'objet de votre demande de division ?**

Mise en location future

Création d'un logement pour un membre de la famille

Autre

IV. Renseignements relatifs au logement existant

- Bâtiment : Porte : Etage du logement :
- Surface de plancher : m²
- Usage mixte professionnel et d'habitation : Oui Non
- Nombre de pièces principales :
- Ouverture(s) donnant à l'air libre dans chacune des pièces principales : Oui Non

V. Renseignements relatifs aux équipements divers ajoutés après division

- Ordures ménagères – locaux accueillant les ordures ménagères : Oui Non
- Parties communes : Oui Non
- Extincteurs dans les parties communes : Oui Non
- Présence de détecteur de fumée : Oui Non
- Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales : Oui Non

VI. Description des travaux

- Création de surface : Oui Non
- Nombre de logements créés à la suite de la division :
Surface de plancher des futurs logements :
Logement 1 : m² ; logement 2 : m² ; logement 3 : m² ;
Logement 4 : m² ; logement 5 : m² ; logement 6 : m².
.....
.....
- Réfection de la toiture : Oui Non
- Rénovation totale du logement : Oui Non
- Autre :
.....
.....
.....

Remplir une fiche par logement créé

Logement n° /

VII. Renseignements relatifs au logement créé après la division

- Bâtiment : Porte : Etage du logement :
- Surface habitable après la division : m²
- Typologie de logement : Studio T1 T2 T3 T4 et +
- Hauteur sous plafond : m ➤ Volume habitable : m³
- Usage mixte professionnel et d'habitation : Oui Non
- Nombre de pièces principales :
- Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :
- Equipelement cuisine :
- Evier Appareil de cuisson Ventilation
- Salle de bain : Oui Non
- Si oui : Intérieure Extérieure
- Individuelle Collective
- Equipements de la salle de bain :
- Baignoire Douche Lavabo Ventilation
- WC : Oui Non
- Si oui : Dans le logement Extérieurs
- Individuels Collectifs
- Equipements des WC : Ventilation
- Conduit de ventilation : Oui Non
- Energie – Eau Chaude : Oui Non
- Individuels Collectifs
- Energie – Eau Chaude : Gaz Fioul Electricité Autre, précisez :
- Energie – Chauffage : Oui Non
- Individuels Collectifs Chauffage d'appoint
- Energie – Chauffage : Gaz Fioul Electricité
- Pétrole, Bois Autre, précisez :
- Electricité – ligne de terre : Oui Non

VIII. Engagement et signature(s)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur
atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation et atteste sur l'honneur
l'exactitude des informations mentionnées.

Fait à :

Signature :

Le :

Demander n°2 :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur
atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation et atteste sur l'honneur
l'exactitude des informations mentionnées.

Fait à :

Signature :

Le :

Demander n°3 :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur
atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation et atteste sur l'honneur
l'exactitude des informations mentionnées.

Fait à :

Signature :

Le :

Délai de traitement : La commune de Tournon-sur-Rhône dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date de dépôt de la demande pour délivrer l'autorisation ou la rejeter. Le silence gardé au-delà de ce délai vaut autorisation préalable de diviser au titre du permis de diviser uniquement. Si vous avez déposé une autorisation d'urbanisme, le permis de construire ou la décision prise sur la déclaration préalable tient lieu de cette même autorisation préalable de diviser dès lors que la décision a fait l'objet de l'accord de l'autorité compétente pour délivrer cette même autorisation préalable. Dans ce cas, c'est le délai de l'autorisation d'urbanisme qui fait foi (article R.425-15-2 du code de l'urbanisme).

MENTIONS LEGALES :

La Ville de Tournon-sur-Rhône vous informe que les données personnelles recueillies pour la gestion des demandes d'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant (permis de diviser) font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné au service Urbanisme de la Ville de Tournon-sur-Rhône.

**Ces données sont nécessaires au traitement de votre demande. En cas de refus, le service Urbanisme sera dans l'impossibilité de faire droit à votre demande.*

La base légale du traitement est l'obligation légale. Les données sont conservées à partir de la date de recueil.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, à demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Direction Générale « RGPD » de la ville de Tournon-sur-Rhône à l'adresse suivante : rgpd@tournon-sur-rhone.fr, Mairie de Tournon-sur-Rhône, pl Auguste Faure, 07300 Tournon-sur-Rhône – Tel : 04.75.07.37.19. A défaut, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse électronique suivante : rgpd@numerian.fr